

N°	2	9	6
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION  
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME  
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA  
BRESLE**

OBJET :	<p>L'an deux mil douze</p> <p>Le vendredi 23 mars à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER. <i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 16 mars 2012, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.</i></p>
Etude de délimitation des zones humides ; - réévaluation du montant du marché d'études et inscription au BP2012	<p>Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, Mme LUCOT-AVRIL, M. DECORDE, M. SENEAL.</p> <p>Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN, M. AUBRY, M. BIGNON, M. DAVERGNE, M. DESTRUEL, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. MAQUET, M. PATIN.</p>
DATE DE LA CONVOCATION :	<p align="center"><b>- Etude de délimitation des zones humides de la Bresle</b></p> <p>Mme BERNIZET indique que le marché d'études lancé en 2011 était inscrit au budget 2011 à hauteur de 65 266€TTC (suite à la Décision Modificative de fin d'année qui sollicitait 200 sondages à effectuer en plus par rapport aux 700 initialement prévus). Sur cette étude et s'agissant des recettes, l'AESN et les deux régions vont financer à hauteur de 78% ce qui laisserait 14 000€ environ à la charge de l'EPTB.</p>
21 février 2012	<p>Le bureau d'études SCE a dernièrement indiqué qu'il conviendrait d'augmenter encore un peu le nombre de sondages à effectuer. Ils estiment à 60, le nombre de sondages supplémentaires à réaliser. Avec les 260 nouveaux sondages, le marché atteindrait le prix de 67 000€TTC soit environ 15% en plus du coût initial du marché.</p>
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	4
Votants	4
	<p><i>Les membres du Conseil donne pouvoir à Mme GAOUYER d'avertir la Sous-préfecture de Dieppe sur ce point et de voir avec elle, si cette pratique peut être acceptée exceptionnellement dans la mesure où l'économie du marché semble bouleversée (+15% par rapport au montant initial de marché).</i></p> <p><i>Suite à l'avis rendu par la Sous-préfecture, Mme la Présidente prendra toutes les dispositions nécessaires sur cette étude (poursuite de l'étude avec avenant ou non). Les crédits inscrits au BP 2012 tiennent compte de cette éventuelle réévaluation.</i></p>

Date de publication et de transmission  
au représentant de l'Etat :  
Acte exécutoire le :  
la Présidente de l'Institution  
Marie-Françoise GAOUYER

**Pour extrait conforme,  
la Présidente de l'Institution,  
Marie-Françoise GAOUYER**

INSTITUTION INTERDEPARTEMENTALE  
OISE / SEINE MARITIME / SOMME  
GESTION ET VALORISATION DE LA BRESLE  
EPTB Bresle  
3, rue Sœur Badiou - 76390 AUMAILE  
Tél. : 02 35 17 41 55 - Fax : 02 35 17 41 56  
www.eptb-bresle.com